

FRE-NEWS

Bulletin d'actualité de la Fédération romande pour l'énergie (FRE)

N°75 – le 29 octobre 2009

* * *

Les enjeux du 29 novembre **Les Vaudois et Mühleberg**

«Cette centrale présente une importance considérable pour l'approvisionnement en électricité du canton. Nous ne pouvons donc pas nous désintéresser de la votation du 29 novembre!». Telle est la conviction de plusieurs ténors de la politique et de l'économie vaudoises, réunis au sein du Comité de campagne «muehleberg-oui». Ils expliquent ci-après le sens de leur engagement.

* * *

Un choix énergétique – mais aussi politique

Isabelle Moret, conseillère nationale



L'utilité de ce scrutin cantonal du 29 novembre prochain, on l'a dit, n'est pas avérée. Il s'agit d'un vote sans effet contraignant qui fait suite à une consultation du département fédéral DETEC. Vaud est consulté parce qu'il se trouve dans un périmètre «légal» autour de la centrale, comme cinq autres cantons.

Et pourtant !

La situation de Mühleberg, dont le permis d'exploitation échoit en 2012, est particulière. La demande de son propriétaire, le groupe FMB, d'abroger cette limitation d'exploitation avait été rejetée en 2006 par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.

S'appuyant sur des arguties juridiques, en dehors de toute considération technique, de gestion ou de sécurité, le DETEC estimait que l'octroi d'une autorisation de fonctionnement illimitée devait se conformer à la nouvelle loi sur l'énergie nucléaire, entrée en vigueur sur ces entrefaites. Or il résultait de

cette exigence une multiplication des procédures et des droits de recours, qui mettrait en péril la survie même de la centrale.

Saisi en dernière instance par FMB, le Tribunal fédéral a rejeté cette exigence en février 2008, enjoignant le DETEC de procéder à une évaluation matérielle de la demande d'autorisation de fonctionnement illimitée dans les mêmes conditions que pour les autres centrales nucléaires. C'est dans le cadre de cette évaluation que la Confédération a lancé une procédure de consultation, pour laquelle le canton de Vaud doit soumettre sa réponse en votation populaire.

Partisane de la diversification énergétique, je me suis engagée à Berne en faveur du recours accru aux sources renouvelables. Cela étant, les élus politiques, même s'ils n'aiment pas trop s'aventurer sur le terrain politiquement instable de l'énergie nucléaire, ne peuvent se soustraire à des prises de position qui engagent l'avenir socio-économique de leur canton. Tel est le sens de ma présence au sein du Comité de campagne «muehleberg-oui».

D'après certaines rumeurs, mais qui attendent encore confirmation, les autres cantons consultés, ou la majorité d'entre eux, ont dit «oui» à la prolongation de l'exploitation de la centrale. Les autorités fédérales de surveillance ont dit oui. Et, surtout, la population et le gouvernement bernois ont dit oui. On peut partir de l'idée qu'une majorité de partis, d'associations économiques et autres organisations sollicités dans le cadre de cette consultation ont dit «oui» également.

Le Conseil d'Etat vaudois s'est prononcé lui aussi en faveur du oui. Le Grand Conseil, en premier débat, avait voté en faveur d'un oui à la prolongation de Mühleberg. Il s'est rétracté en deuxième lecture à trois ou quatre voix de différence près parce que plusieurs députés du centre-droite manquaient à l'appel. Les trois partis du centre-droite, qui forment la majorité politique du canton, se sont prononcés en congrès à une quasi unanimité en faveur du oui.

Je repose la question initiale: ce vote, et le débat qui le précède, sont-ils utiles ?

Oui, dans la mesure où Mühleberg présente une importance vitale pour l'approvisionnement du canton en énergie électrique. C'est l'occasion de le rappeler à nos concitoyens.

* * *

Dans l'attente des énergies de substitution

Claudine Amstein, directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



La Suisse couvre aujourd'hui de justesse ses besoins grâce à des droits de tirage sur des centrales nucléaires françaises. Ces droits arriveront à échéance à partir de 2012. Ils auront peu de chance d'être renouvelés à cause des nouvelles règles de concurrence de l'Union européenne et parce que la France commence elle aussi à manquer d'électricité. C'est en 2012 qu'échoit l'autorisation d'exploitation de la centrale de Mühleberg, objet de la présente votation.

A partir de cette date, faute de nouvelles grandes capacités de production, il va progressivement manquer à la Suisse des milliards de kilowattheures d'électricité. Le déficit pourrait atteindre près de 30 milliards de kWh dès le début des années 2030, soit l'équivalent de la moitié de la consommation actuelle du pays.

La consommation d'électricité va continuer d'augmenter, à cause

- du développement démographique. Il se construit chaque année en Suisse près de 40'000 nouveaux logements
- de la modernisation des outils de production industrielle
- de la multiplication des systèmes de sécurité des personnes et des biens.

N'oublions pas non plus les efforts de substitution des énergies fossiles pour protéger l'environnement. Les nouvelles technologies énergétiques sont aussi consommatrices d'électricité (pompes à chaleur, fabrication de matériaux de construction et d'isolation thermique, production de systèmes d'énergie renouvelable, développement des transports publics, véhicules électriques).

Pour mémoire, la consommation a augmenté de 2,3 % en 2008. Malgré les améliorations du rendement énergétique de ces dernières années, la consommation totale d'électricité n'a pas cessé d'augmenter en Suisse depuis 1970.

Que faire? «Passer sans délai aux sources renouvelables», comme le proposent les organisations écologistes?

Notre Chambre compte parmi ses membres des entreprises qui travaillent dans l'énergie renouvelable, comme VHF-Technologies SA (Flexcell), à Yverdon, qui installe des panneaux solaires flexibles, ou le groupe Romande Energie, qui investit massivement dans les énergies renouvelables. Celles-ci ont un avenir. Mais nous devons être réalistes. Il faudra du temps et des moyens financiers considérables pour les amener à maturité.

Pour produire la même quantité d'énergie que Mühleberg, il faudrait installer

- plus de 600 éoliennes géantes, de 100 mètres de haut et 80 mètres d'envergure, tous les 500 mètres (distance Genève-Saint-Gall). Le prix: 4,5 milliards de francs
- ou 20 millions de mètres carrés de panneaux photovoltaïques. Cela représente 2424 terrains de football, 0.62% du territoire vaudois, ou encore les communes de Puidoux ou de Bassins couvertes de panneaux photovoltaïques. Leur prix: 25 milliards de francs, soit deux fois plus d'argent qu'il n'en faudra pour construire les trois projets de nouvelles grandes centrales nucléaires qui elles, une fois mises en service, mettraient la Suisse à l'abri de tout problème d'approvisionnement jusqu'à la fin de ce siècle.

En admettant que l'on parvienne à construire ces centaines d'éoliennes et millions de mètres carrés de modules photovoltaïques, il faudra alors aussi disposer d'une capacité de production équivalente pour prendre le relais pendant la nuit et les jours sans vent. Et ce ne pourra être que des centrales thermiques fossiles, qui peuvent être enclenchées et déclenchées rapidement. Autrement dit, un fort développement des sources renouvelables s'accompagnera obligatoirement d'un surplus de production d'énergie fossile.

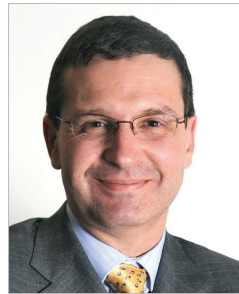
Les milieux économiques, tant suisses que vaudois, préconisent la mise à contribution de l'ensemble des moyens disponibles pour assurer l'alimentation du pays. Il faudra engager des efforts dans toutes les directions, comme le souligne le Conseil fédéral. L'apport des énergies renouvelables sera utile, mais dans tous les cas insuffisant pour remplacer la production de Mühleberg.

En savoir plus sur l'enjeu de la votation cantonale du 29 novembre:

www.muehleberg-oui.ch

L'électricité de nos emplois

Christophe Reymond, directeur général du Centre patronal



Sait-on ce que signifie, pour un pays industrialisé, le fait de manquer d'électricité à un prix compétitif? L'électricité est en effet indispensable à toute société moderne, 70% du courant consommé font tourner la machine économique, les 30% restants étant consommés par les ménages. La moindre défaillance de l'approvisionnement provoque notamment la paralysie des transports ferroviaires et aériens, comme l'a démontré le blackout de 2003 qui a touché presque toute l'Italie et une partie de notre pays.

Le contrôle du coût du prix de l'électricité, à court et à long terme, est déterminant pour la compétitivité économique. J'en veux pour preuve les vives protestations de nombreux membres de la Fédération patronale vaudoise l'année dernière, lors des annonces d'augmentation massive du prix du kilowattheure. A quoi s'ajoute le fait que la consommation suisse d'électricité ne cesse d'augmenter, au point qu'elle a été 1,6 fois plus élevée en 2008 qu'en 1980, période de la mise en service de la dernière grande centrale électrique du pays, à Leibstadt.

La production d'électricité en Suisse repose sur l'hydraulique pour environ 54% et sur le nucléaire à hauteur de 41%, le solde étant assuré par des centrales thermiques (3%) et par les nouvelles énergies renouvelables (2%). Cela étant, la sécurité d'approvisionnement s'est fragilisée. Autrefois grande exportatrice, la Suisse est désormais déficitaire en électricité pendant les semestres d'hiver. De son côté, le canton de Vaud consomme trois à quatre fois plus d'électricité qu'il n'en produit sur son sol.

Compte tenu de la consommation croissante et d'une production de courant relativement stable, le nucléaire, une énergie «en ruban» disponible 24 heures sur 24, est fondamental pour l'approvisionnement des entreprises, et des emplois que ces dernières génèrent. Cela est d'autant plus vrai que le prix du kilowattheure nucléaire – tout comme celui de la grande hydraulique – est très compétitif, selon les calculs de l'Institut Paul Scherrer, ce qui n'est pas (encore) le cas des énergies renouvelables.

Voilà pourquoi la centrale nucléaire de Mühleberg, qui produit 3,1 milliards de kilowattheures par année (2008), soit l'équivalent des besoins privés et professionnels de près de 450'000 consommateurs, est un maillon vital de l'approvisionnement de la Suisse occidentale. Son coût de production, de l'ordre de 6 centimes par kWh, contribue à maintenir les tarifs de l'électricité à un niveau supportable pour l'économie. Ce fait est d'autant plus important que les entreprises vaudoises payaient des factures de courant très élevées avant l'ouverture du marché de l'électricité, comme l'attestaient les enquêtes comparatives de «Monsieur Prix».

Dans un contexte économique difficile, il serait totalement irresponsable d'arrêter une centrale qui passe régulièrement, et avec succès, des examens de sécurité menés par des experts officiels. Un tel arrêt serait même contraire aux récentes conclusions de la Commission de l'énergie du conseil des Etats, selon laquelle la Suisse évitera une pénurie de courant pour autant qu'elle prolonge la durée d'exploitation des centrales nucléaires existantes.

* * *

Pas de compromis sur la sécurité

Patrick Miazza, chef de la centrale nucléaire de Mühleberg



Dans le nucléaire, il est d'usage d'analyser et de planifier toute réalisation à l'avance, et avec le plus grand soin du détail. Il est apparu que les centrales mises en service dans les années 70 et actuellement en exploitation pourront tourner pendant 50 à 60 années en toute sécurité. On s'est rendu compte que les marges de dimensionnement utilisées lors de la planification et de la construction des centrales étaient beaucoup plus importantes que prévu.

En plus, nous nous sommes attelés à moderniser et à rééquiper nos ouvrages de façon permanente. En Suisse, et à Mühleberg en particulier, nous avons par exemple amélioré en 1990 le design des ouvrages avec la mise en œuvre de systèmes de sécurité supplémentaires et indépendants de l'installation initiale.

Des programmes importants de mise en commun des expériences sont réalisés conjointement avec les exploitants des autres ouvrages nucléaires. Nous mettons à profit les informations en provenance des quelque 440 centrales en activité dans le monde. Ainsi, le problème des fissures dans le manteau du réacteur a fait l'objet de multiples échanges d'informations.

Aujourd'hui, nous sommes en quelque sorte des pionniers en matière de détection et de surveillance de ces fissures. Celles-ci sont totalement sous contrôle et ne présentent pas de risque pour la poursuite de l'exploitation de la centrale, même pour le cas, très improbable, de fortes secousses telluriques. Ce constat, qui figure dans le rapport de l'Inspectorat fédéral de sécurité nucléaire (IFSN), a été confirmé par plusieurs études indépendantes, dont une expertise mandatée par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger en personne. Entre-temps, neuf centrales du même type et du même âge que Mühleberg ont obtenu des autorisations d'exploitation jusqu'à 60 ans, en particulier aux Etats-Unis.

En tant que chef de centrale, ma principale préoccupation concerne la sécurité. Je dois m'assurer au quotidien que son fonctionnement ne présente de danger ni pour la population, ni pour mes 330 collaborateurs, ni pour l'environnement. Cette sécurité fait l'objet d'une attention de tous les instants. Pas seulement par nous-mêmes, mais également par les autorités de surveillance de la Confédération.

Nous sommes soumis à un régime de contrôle draconien. Nous avons subi en 2008 environ 70 inspections approfondies par l'inspecteurat fédéral, qui compte plus de 110 collaborateurs. Et que dit-il ? «Toutes les conditions requises pour poursuivre l'exploitation de la centrale sont remplies!». L'IFSN confirme ainsi que toutes les mesures techniques et organisationnelles adéquates en matière de sûreté ont été mises en œuvre à Mühleberg. A quoi s'ajoute le fait que notre centrale s'est vu octroyer par l'IFSN la meilleure appréciation pour 2008 des cinq centrales nucléaires suisses en matière de sécurité.

Ainsi, grâce aux mesures de maintenance préventives et aux investissements engagés pour moderniser l'installation, je suis convaincu que la centrale de Mühleberg pourra être exploitée pendant dix à vingt années supplémentaires en toute sécurité.

* * *

Nos informations sont développées sur le site www.frenergie.ch

Rédaction: Jean-Pierre Bommer